



Demande de voie de recours pour une demande naturalisation

Par **Lyna87**, le 13/01/2009 à 15:44

Bonjour Madame et Monsieur

Je suis né d'un père Français et d'une mère Ivoirienne. Mon père était en Côte d'Ivoire dans le cadre d'une mission et il est rentré en France fin Juillet 1981. Il avait eu une liaison avec ma mère avant son départ. Elle est tombée enceinte de lui et n'a pas voulu l'en informer car il vivait déjà en union libre avec sa copine Française.

Je suis née fin mars 1982 et je n'ai jamais connu mon père jusqu'à ce que je le retrouve grâce à mes recherches en Octobre 2006. Il est retourné en Côte d'Ivoire me reconnaître officiellement à l'ambassade de France en Février 2007. Et j'ai rejoint en France le 16 Juin 2007. J'ai fait fait une demande de naturalisation au ministère et on m'a répondu le 20 Novembre 2008 en ces termes: >

Ce qui signifie que je dois renouveler ma demande en Nov 2010. En définitive, je ne peux pas avoir la nationalité française pour les raisons suivantes:

mon père m'a reconnu étant majeure

Je suis en France depuis moins de 5 ans

Je suis en quête d'emploi car je n'ai terminé mes études que l'année dernière.

Quelles sont les voies de recours qui me permettraient de contester cette décision ???

Je vous remercie.